



INVITATION CONFERENCE-DEBAT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le Réseau International des Juristes Africanistes (RIJA) et la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA (CCJA) vous convient à leur conférence-débat sur le thème :

« Les droits africains : l'esprit, la lettre et la pratique »

Samedi 06 mai 2017

Au sein de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA (CCJA)

Abidjan, Plateau

Avenue Dr JAMOT, Angle Boulevard CARDE, Face Immeuble « Les Harmonies »

Salle d'Audience

9h00 – 13h00

Dans le cadre du lancement de ses activités en Côte d'Ivoire, l'association Réseau International des Juristes Africanistes (RIJA), en partenariat avec la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage de l'OHADA (CCJA) ont l'honneur de vous convier à la conférence-débat sur le thème de : « **Les droits africains : l'esprit, la lettre et la pratique** ».

« (...) La lettre, l'esprit, et la pratique ». Trois mots pour désigner une unité, la « sainte trinité » des juristes. Sous ces termes, il conviendrait de voir, non pas une annonce messianique, mais les principes cardinaux de la sécurité juridique et partant d'une bonne justice. En effet, de la parfaite harmonie entre ces notions dépend l'équilibre de l'Etat de droit. Dans le contexte africain, l'étude de la corrélation entre lettre, esprit et pratique de la chose juridique, laisse entrevoir un environnement juridique en souffrance. Pour s'en convaincre, une présentation cursive des écueils s'impose.

En somme, cette conférence est l'occasion de revenir sur les différents systèmes juridiques africains parties à l'OHADA à l'heure des « politiques de régionalisation des droits africains » à l'effet de trouver, sinon proposer, des ébauches de solutions aux insuffisances desdits systèmes.

Cette conférence est aussi l'occasion pour le RIJA Côte d'Ivoire de fixer dans le marbre le cadre de son action et de présenter sa vocation : œuvrer à la promotion et à la valorisation des droits ivoiriens et africains dans le monde entier.

PROGRAMME

- ❑ **9h00** : Accueil
- ❑ **9h30** : Allocutions d'ouverture par **Madame Flora DALMEIDA MELE**, Présidente de la CCJA
- ❑ **9h40** :
 - Installation officielle du RIJA Côte d'Ivoire par **Me Amandine OGOUBI AKILOTAN**, Avocate au Barreau de Paris et Présidente du RIJA et **Monsieur SAHIE Cédric**, Juriste et Président du RIJA Côte d'Ivoire
 - Mise en place du panel des intervenants par **Me Jérémie WAMBO**, Avocat et Juriste référendaire de la CCJA (*Modérateur*)

Interventions

- ❑ **10h00** : « **L'histoire et l'originalité des Droits Africains** » par **Monsieur le Professeur Francis WODIE**, Professeur agrégé de droit public, Ancien Président du Conseil Constitutionnel de Côte d'Ivoire, Ancien Ministre de l'enseignement supérieur, Ancien Doyen de la faculté de droit de l'université d'Abidjan
- ❑ **10h15** : « **Les contentieux en Droits Africains à l'épreuve de la justice étatique** » par **Me Cheick DIOP**, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire et à la Cour Pénale Internationale, Docteur en droit de l'université Paris II Panthéon-Assas, Président des avocats sans frontières section Côte d'Ivoire
- ❑ **10h30** : « **De la nécessité de la réécriture des Droits Africains** » par **Monsieur le Professeur Aboudramane OUATTARA**, Professeur agrégé en droit privé et sciences criminelles, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire et Arbitre
- ❑ **10h45** : « **La médiation, outil privilégié d'expression des Droits Africains** » par **Madame Aimée ZEBEYOUS**, Magistrat hors hiérarchie, Avocat Général près la Cour Suprême et Présidente de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire
- ❑ **11h00** : « **L'OHADA deux décennies après : bilan et perspectives** » par **Madame Yolande KLOUTSEY**, Magistrat et Juriste référendaire de la CCJA
- ❑ **11h15** : Questions & réponses
- ❑ **12h20** : Mot de clôture par la Présidente du RIJA, **Me Amandine OGOUBI AKILOTAN**
- ❑ **12h30** : Cocktail

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL : conference@rija.fr